

## Fonds G.A. 1832 de créances mondiales

### Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient ni ses états financiers intermédiaires ni ses états financiers annuels. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds G.A. 1832 de créances mondiales.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans*

*chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

#### Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 0,2 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice Bloomberg U.S. Credit (en CAD, couvert), a affiché un rendement de 2,5 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais notez qu'il peut y avoir une différence importante entre le mandat du Fonds et celui l'indice indiqué.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 40 % de l'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond (en CAD, couvert) et à 60 % de l'indice Bloomberg U.S. Credit (en CAD, couvert), a affiché un rendement de 1,1 %. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Les marchés mondiaux des obligations ont reculé au cours de la période en raison des attentes changeantes concernant les baisses potentielles des taux d'intérêt par les banques centrales. Bien que la Banque du Canada et la Banque centrale européenne aient éventuellement abaissé les taux d'intérêt à court terme en juin 2024, la Réserve fédérale américaine a maintenu les taux des fonds fédéraux stables.

Au cours de la seconde moitié de la période, l'économie américaine a poursuivi son expansion et l'inflation a progressé modestement par rapport aux impressions plus élevées que prévu au début de l'année 2024. Le taux de chômage est passé de 3,8 % en mars à 4 % en mai, mais le marché du travail est demeuré résilient.

L'inflation de base dans les pays du G7 (à l'exclusion du Japon) a repris sa tendance vers les cibles de la banque centrale, l'Europe et le Canada étant en tête. L'inflation a également progressé dans les économies des pays émergents, à l'exception de la Chine, qui était trop faible, et de la Turquie, qui était élevée.

Sur le plan sectoriel, les obligations d'État souveraines ont connu la plus forte baisse, tandis que les obligations de société à rendement élevé ont validé des rendements positifs pour la période.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte en raison de la répartition géographique.

La sélection des titres dans le secteur des services de communication et parmi les obligations du Trésor américain a nuí au rendement du Fonds. L'attribution aux marchés émergents a nuí au rendement, tout comme la sous-pondération des marchés locaux chinois et la surpondération des États-Unis. La gestion du change a nuí au rendement, car le réal brésilien s'est déprécié par rapport au dollar canadien. Parmi les titres ayant nuí au rendement, mentionnons Warner Brothers Discovery Inc. (5,05 %, 15/03/2042) et un titre surpondérant du Trésor américain (4,75 %, 15/11/2053).

La sélection des titres a contribué au rendement du Fonds, en particulier dans les obligations de société de qualité supérieure, les secteurs des banques, de l'énergie et du transport ayant le plus contribué au rendement. La pondération des obligations à rendement élevé dans les secteurs de l'énergie et des banques a également contribué au rendement. La durée financière et la gestion de la courbe des taux ont également contribué au rendement. Une répartition des obligations convertibles a permis de compenser les mauvais rendements enregistrés dans certaines régions. La surpondération d'American Airlines Inc. (3,15 %, 15/08/2033) a contribué au rendement, tout comme les obligations perpétuelles émises par Ayr Wellness Inc. et Ally Financial Inc.

La pondération du secteur des créances titrisées a été ajoutée au Fonds en raison de l'amélioration des perspectives de la catégorie d'actif par rapport aux obligations de société de qualité supérieure. Les positions du Fonds en matière d'attribution de trésorerie et d'obligations du Trésor américain ont été réduites afin d'acheter l'exposition de titrisation.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 942,7 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 914,2 millions de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des rachats nets de 30,5 millions de dollars et par des gains sur les placements de 2,0 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Le Fonds peut verser de temps à autre des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs.

## Événements récents

### *Changement de sous-conseiller*

Depuis le 24 janvier 2024, Manulife Asset Management (US) LLC et Payden & Rygel remplacent PIMCO Canada Corp. à titre de conseillers en valeurs.

### *Changement du niveau de risque*

Le 31 mai 2024, le niveau de risque du Fonds est passé de « faible » à « faible à moyen », conformément à la méthode de classification du risque imposée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce changement n'a aucune incidence sur l'objectif ou les stratégies de placement du Fonds.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### **Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds**

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### **Autres frais**

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

### **Comité d'examen indépendant**

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du

Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

### Actif net par part du Fonds (\$) <sup>1)</sup>

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions <sup>3)</sup>	
<b>Série I</b>												
<b>30 juin 2024</b>	<b>8,61</b>	<b>0,21</b>	<b>(0,00)</b>	<b>(0,60)</b>	<b>0,41</b>	<b>0,02</b>	<b>(0,21)</b>	–	–	–	<b>(0,21)</b>	<b>8,42</b>
31 déc. 2023	8,32	0,34	(0,01)	(0,71)	0,87	0,49	(0,32)	–	–	–	(0,32)	8,61
31 déc. 2022	9,99	0,30	(0,00)	(0,80)	(0,86)	(1,36)	(0,31)	–	–	–	(0,31)	8,32
31 déc. 2021	10,41	0,26	(0,00)	0,06	(0,44)	(0,12)	(0,24)	–	(0,06)	–	(0,30)	9,99
31 déc. 2020	10,16	0,32	(0,01)	0,36	0,22	0,89	(0,14)	(0,34)	(0,01)	–	(0,49)	10,41
31 déc. 2019	9,32	0,41	(0,01)	0,12	0,70	1,22	–	(0,37)	–	–	(0,37)	10,16

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

### Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>
<b>Série I</b>							
<b>30 juin 2024</b>	<b>914 216</b>	<b>108 636 173</b>	<b>0,05</b>	<b>0,05</b>	<b>0,00</b>	<b>43,45</b>	<b>8,42</b>
31 déc. 2023	942 693	109 521 278	0,07	0,07	0,00	91,08	8,61
31 déc. 2022	1 355 089	162 943 605	0,05	0,05	0,00	112,57	8,32
31 déc. 2021	1 594 089	159 531 640	0,05	0,05	0,00	78,39	9,99
31 déc. 2020	1 625 445	156 114 534	0,05	0,05	0,00	142,10	10,41
31 déc. 2019	409 236	40 265 788	0,05	0,05	0,00	126,04	10,16

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

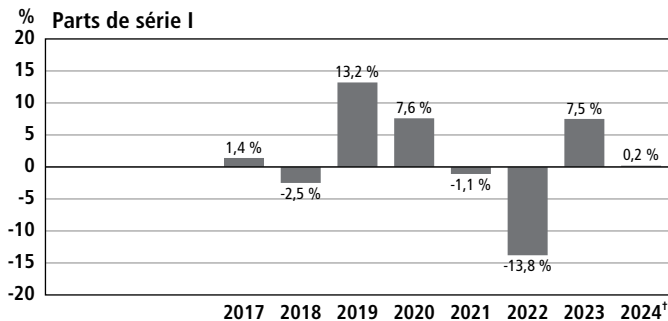
Le gestionnaire ne peut facturer au Fonds des frais de gestion payable au Fonds à l'égard des parts de série I. Les frais de gestion sont négociables entre le porteur de parts et le gestionnaire, et payés directement au second par le premier.

## Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

## Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.



† Semestre clos le 30 juin 2024.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com), dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par pays / région	% de la valeur liquidative <sup>1)</sup>
États-Unis	68,9
Canada	8,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,6
Indonésie	2,4
Royaume-Uni	2,3
Australie	1,6
Nouvelle-Zélande	1,5
Norvège	1,5
Brésil	1,4
Autres éléments d'actif (de passif) net	1,2
Inde	1,1
Mexique	1,0
Allemagne	0,9
France	0,7
Obligations supranationales	0,7
Irlande	0,5
Italie	0,5
Philippines	0,5
Corée du Sud	0,5
Malaisie	0,4
Japon	0,3
Pays-Bas	0,2
Suisse	0,2
Croatie	0,2
Luxembourg	0,2
Afrique du Sud	0,2
Espagne	0,2
Finlande	0,1
Hong Kong	0,1
Suède	0,1

**25 principaux titres en portefeuille**

Émetteur	% de la valeur liquidative <sup>1)</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,7
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,88 %, 31 mai 2026	1,0
Obligations du Trésor des États-Unis, 3,50 %, 15 févr. 2033	0,9
Brazil Notas do Tesouro Nacional, série F, 10,00 %, 1 <sup>er</sup> janv. 2027	0,9
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,75 %, 15 nov. 2053	0,9
Centene Corporation, remb. par antic., 3,38 %, 15 févr. 2030	0,8
La Banque Toronto-Dominion, remb. par antic., 8,13 %, 31 oct. 2082	0,8
Ovintiv Inc., remb. par antic., 6,25 %, 15 juill. 2033	0,8
Fannie Mae Pool, 5,00 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2052	0,7
JPMorgan Chase & Co., remb. par antic., 2,58 %, 22 avr. 2032	0,7
CDW LLC / CDW Finance Corporation, remb. par antic., 3,57 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031	0,7
Targa Resources Partners LP / Targa Resources Partners Finance Corporation, remb. par antic., 4,00 %, 15 janv. 2032	0,7
Freddie Mac Pool, 4,50 %, 1 <sup>er</sup> mai 2053	0,7
EQT Corporation, remb. par antic., 3,63 %, 15 mai 2031	0,7
Williams Companies Inc., The, remb. par antic., 3,50 %, 15 nov. 2030	0,7
T-Mobile USA Inc., remb. par antic., 2,63 %, 15 févr. 2029	0,7
Var Energi ASA, remb. par antic., 8,00 %, 15 nov. 2032	0,7
Becton Dickinson and Company, remb. par antic., 1,96 %, 11 févr. 2031	0,7
Expedia Group Inc., remb. par antic., 3,80 %, 15 févr. 2028	0,7
MSCI Inc., remb. par antic., 3,25 %, 15 août 2033	0,7
Kinder Morgan Inc., remb. par antic., 5,30 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2034	0,7
Banque de Montréal, remb. par antic., 7,33 %, 26 nov. 2082	0,7
Host Hotels & Resorts LP, remb. par antic., 3,50 %, 15 sept. 2030	0,7
Fidelity National Information Services Inc., remb. par antic., 5,10 %, 15 juill. 2032	0,7
Discover Financial Services, remb. par antic., 7,96 %, 2 nov. 2034	0,7

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.